

un vaste barrage et d'aménager un bassin de 600 à 700 acres à l'extrémité est de la côte à Scarborough, bassin qui sera rempli de déchets, afin d'éviter un long trajet pour la destruction des déchets à Scarborough? On veut décharger les déchets derrière un barrage de béton dans le lac Ontario au large de Scarborough. Et ce n'est pas tout; on veut faire la même chose en face d'Etobicoke et de Long Branch.

Vous pensez peut-être que je divague. Je vous ai dit que l'inspirt humain avait peine à concevoir le projet de ces gens-là. Que sait le ministère des Travaux publics à ce sujet et que fait-il? Pendant le congé, j'ai assisté à une assemblée à Mimico. C'était en janvier, avant le commencement de la session. J'étais assis à la tribune avec M. Bousfield, ingénieur de la firme *Proctor, Redfern, Bousfield and Bacon*, société d'ingénieurs-conseils et d'urbanistes. J'ai en main un plan de leur projet de construction d'une route à quatre voies, du terrains de golf et de parcs publics dans le lac Ontario. Pourquoi ces gens se préoccuperaient-ils de la loi sur la protection des eaux navigables? Ils ont l'intention de réaliser ces projets dans l'agglomération de Toronto, et un fonctionnaire quelconque du ministère des Travaux publics dira sans doute qu'un terrain de golf n'entrave pas plus la navigation que deux immeubles de rapport de 18 étages.

Les personnes qui assistaient à cette assemblée ont posé certaines questions à M. Bousfield. J'ai été reporter pendant huit ans avant de m'occuper de l'aspect commercial des journaux. A une question relative à la construction de la grande route, à l'aménagement des îles dans le lac, au terrain de golf et à tous les autres agréments de la vie grâce auxquels ils essaient de vendre l'idée aux propriétaires riverains de ma région, il a répondu que l'idée était fondée sur un programme de remblayage massif, au moyen de divers matériaux de remblai. M. Bousfield a ajouté que par «divers» il entendait du remblai propre, des déchets, des cendres de l'hydro et les matières provenant du dragage du lac, je résume. On lui a demandé: «Comment empêcherez-vous la pollution par les déchets?» Selon mes notes, M. Bousfield a déclaré qu'ils construiraient des digues et—tenez-vous bien—y déverserait du remblai hygiénique qui serait recouvert chaque soir. Puis par des pompes installées derrière les digues, on retirerait le liquide du remblai afin de l'empêcher de s'écouler dans le lac Ontario et le détourner vers les égouts de Mimico sur la terre ferme.

Voilà ce dont ils parlent. Voilà les projets qu'ils ont élaborés. Et que fait le ministère des Travaux publics à cet égard? Rien du

tout. Nous avons tenu des réunions publiques auxquelles ont assisté 300 ou 400 personnes dans cette région de Toronto où l'on manifeste de l'opposition à ces projets. Nous avons tenu des réunions avec le comité de planification du grand Toronto. Ils ont institué deux comités consultatifs, appelés sauf erreur le *Technical Waterfront Advisory Committee* et le *Lake Front Advisory Committee*.

J'ai ici projet n° 2. Il date de janvier. Les gens travaillent, personne ne les en empêche, mais le ministère des Travaux publics ne s'intéresse pas du tout à cette question. J'ai aussi sous les yeux le projet n° 3, visant à aménager de plus grands terrains de golf, de plus grandes routes, de plus grands terrains de jeux pour enfants et de plus grands hôtels. J'ai également sous les yeux des protestations de la part de propriétaires de la ville de Mimico qui veulent savoir si on leur permettra de construire des grandes routes près du lac Ontario. Ne peut-on rien faire pour arrêter le remblayage du côté de la terre, qui gênera les propriétaires de terrains privés? Leurs propriétés sont situées sur un mille et demi de rivage et ils s'opposent à ces projets.

Que se passe-t-il lorsque des gens se rendent au ministère des Travaux publics à Toronto? On leur dit: «Nous n'avons pas assez de personnel pour maintenir l'ordre dans la région ou pour la surveiller.» N'ont-ils donc personne à envoyer là-bas qui verrait ce que j'ai vu de mes propres yeux?

Il est maintenant quatre heures et demie. Il y a quarante-huit heures, je me promenais dans ma circonscription d'York-Humber sur 70 acres de nouveaux remblais déposés dans le lac Ontario, au sud de la grève, sans l'autorisation du ministère des Travaux publics contrairement à la loi sur la protection des eaux navigables.

• (4.30 p.m.)

Je puis dire que je présente des instances à cet égard depuis des années et sans aucun résultat. Le ministre du Revenu national, pour lequel j'ai beaucoup d'affection et la plus grande estime, demande s'il peut me contenter en prenant note de ce que je dis, pour en informer le ministre compétent. Ma foi, j'ai soulevé cette question avec les trois ministres des Travaux publics qui se sont succédés depuis que le parti actuel est au pouvoir. Je l'ai soulevée avec d'autres membres du cabinet. J'en ai même parlé en détail à d'autres ministres que je ne veux pas nommer maintenant. Mais rien n'a été fait.

Aucune permission préalable n'a été accordée, et je cite M. G. Roy McWilliam, ancien